

Unité ou entente au sein du syndicalisme belge : l'expérience manquée de la libération

Etude de Rik Hemmerijckx – Docteur en histoire



©FAR

Dans une démocratie, les groupes de pression jouent parfois un rôle non négligeable. Pour cela, ils doivent pouvoir agir en tant que groupe

homogène, en tant que force sociale. Comme représentant des salariés, le mouvement syndical est un des groupes de pression majeurs dans notre société¹ et, en tant que tel, il considère comme de première importance l'unité : non seulement unité d'organisation, mais également unité de vision sociale et politique. Dans le contexte européen, c'est surtout le mouvement syndical britannique qui est montré comme l'exemple type d'un mouvement qui a été performant justement par son unité d'organisation, mais aussi parce qu'il a réussi à se créer une expression politique, notamment avec la fondation du Labour Party.

En ce qui concerne la Belgique, on doit immédiatement constater qu'une telle union ne s'est jamais réalisée : depuis la fin du 19^{ème} siècle, le mouvement syndical s'est organisé selon les grands courants politiques ou philosophiques. Ainsi, à côté des syndicats socialistes et chrétiens, largement majoritaires, on trouve également un syndicat libéral, et dans les années 1920 et 1930, il y eut même des tentatives pour former des syndicats communistes et nationalistes flamands. Chacune de ces organisations était en fait représentative pour un autre type de syndicalisme. Les rapports entre ces différents mouvements étaient parfois très tendus – mentionnons seulement que les premiers syndicats chrétiens s'affirmaient comme antisocialistes et que d'autre part un certain anticléricalisme n'était pas étranger aux socialistes non plus -, à tel point qu'on doit parfois se poser la question de savoir si l'unité syndicale, tellement recherchée, n'a pas pas été un mythe ou un rêve impossible à atteindre.²

Néanmoins, il y eut des périodes pendant lesquelles les oppositions ou antagonismes socio-politiques semblaient s'atténuer et où des opportunités de s'unir se sont bien présentées. Les années de l'occupation et de la libération (1940-1945) en ont été l'exemple par excellence.

Dans une démocratie, les groupes de pression jouent parfois un rôle non négligeable. Pour cela, ils doivent pouvoir agir en tant que groupe homogène, en tant que force sociale.

L'unité imposée

L'invasion allemande de mai 1940 et l'occupation n'ont pas seulement été une défaite pour la Belgique démocratique mais également pour le mouvement ouvrier. Des conquêtes durement remportées, comme le droit de grève ou la reconnaissance syndicale (la concertation paritaire), furent abolies d'un trait.

L'existence de certains syndicats était tolérée, mais ils ne pouvaient développer une véritable action sociale et surtout, ils ne pouvaient jouer d'aucune façon un rôle qui puisse entraver l'économie de guerre. Il fallait donc un mouvement syndical docile, orienté selon les objectifs et les nécessités des autorités nazies. Dans cette optique, le Dienststelle dr. Hellwig - le service allemand pour les affaires syndicales - avait établi un plan pour regrouper les syndicats belges dans une structure unique. Au début, voulant devancer les visées allemandes, quelques leaders socialistes, chrétiens et libéraux avaient encore essayé de mettre sur pied une Union Syndicale des Ouvriers Belges, mais vu le caractère trop explicitement belge de cette Union, et vu aussi que l'Arbeidsorde nationaliste flamand n'y était pas impliqué, les autorités occupantes se sont opposées à cette Union Belge. Finalement, ce sont eux qui ont imposé leur plan. C'est dans ces circonstances que des représentants des syndicats socialistes, chrétiens, libéraux et de l'Arbeidsorde formèrent l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (UTMI) le 22 novembre 1940.³

...

L'UTMI avait obtenu le monopole syndical ; pourtant il est peu indiqué de la définir comme une organisation vraiment représentative du monde syndical de l'époque. En effet, les leaders syndicaux qui en avaient pris l'initiative s'étaient approprié le pouvoir syndical à l'insu des dirigeants nationaux qui se trouvaient en France ou en Grande Bretagne. En plus, complètement dans l'esprit de l'ordre nouveau, ils s'étaient déclarés adversaires du principe de la lutte des classes et favorables au corporatisme. Surtout pour les syndicalistes socialistes, cette redéfinition idéologique était non moins qu'un reniement de leurs concepts et valeurs défendues jusqu'en 1940. Aussi, du point de vue des adhésions, la représentativité était plus que douteuse : se proclamant de quelque 250.000 membres en novembre 1940, elle n'en totalisait que 109.000 en février 1942, dont 92.000 en Flandre et 17.000 en Wallonie.

En novembre 1940, des représentants des syndicats socialistes, chrétiens, libéraux et de l'Arbeidsorde formèrent l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels.

Du point de vue de l'efficacité de l'action syndicale, l'UTMI n'était pas tellement performante non plus. En effet, comme elle était soumise aux autorités occupantes, son action était caractérisée par une impuissance à améliorer les conditions de vie et de travail auxquelles les Belges étaient confrontés lors de ces années. Depuis mai 1940, les augmentations de salaires étaient légalement interdites et avec l'inflation galopante, le pouvoir d'achat avait fortement diminué. On pouvait seulement, au niveau des entreprises, essayer de régler les choses, mais là se posait le problème que les patrons n'étaient pas vraiment favorables à une reconnaissance de l'UTMI. Dans ces circonstances, il ne restait à l'UTMI qu'à développer ses propres services sociaux, à s'occuper des loisirs ouvriers ou à organiser des actions de solidarité lors de catastrophes humaines.⁴

Ce qui a vraiment miné l'organisation c'étaient les divergences de vue sur le processus de fusion et surtout l'ingérence de l'occupant dans les affaires syndicales. Au moment où l'UTMI avait été créée, les différents partis avaient tous leurs propres agendas : ils espéraient tous pouvoir maintenir, voire élargir, leur influence sur le monde ouvrier à travers cette construction unitaire. Dans cette optique, il était important de savoir si on pouvait garder, oui ou non, une certaine autonomie au sein de cette UTMI. Dans la charte de création, il était bien indiqué que les confédérations et les différentes centrales professionnelles devaient être dissolues et intégrées dans les centrales de l'UTMI. Ceci impliquait entre autre que les caisses syndicales devaient également être fusionnées. Mais dès que ce processus devait être mis en pratique, les oppositions se sont

manifestées. En effet, il s'est très vite avéré que ce processus de fusion était surtout un moyen pour les autorités occupantes de mettre la main sur les caisses syndicales et d'adjuger les postes aux syndicalistes qui se montraient complètement acquis à leur cause. Ainsi, une majorité du syndicat chrétien, sous la direction d'Auguste Cool et de Jules Roscam, a été amenée à arrêter le processus de fusion et à quitter l'UTMI en juillet 1941. Du côté socialiste, les oppositions se sont également manifestées et différents syndicats se sont retirés de l'organisation au cours de l'année 1941 et 1942. Il va de soi que le retrait de ces différents syndicats allait de pair avec une nazification encore plus poussée. Ce processus atteignit son apogée en avril 1942 avec la désignation d'Edgar Delvo comme leader de l'UTMI.

Si l'unification syndicale avait trouvé certains adhérents, elle s'était très vite corrompue par la soumission complète de l'UTMI à l'autorité nazie. Néanmoins, l'idée d'un regroupement des forces syndicales continua à germer et ressuscita dans les rangs de la résistance syndicale.

Vers une entente ou vers l'unité?

Tandis que certains syndicalistes avaient accepté une accommodation avec le régime occupant, d'autres s'étaient carrément opposés et avaient choisi de se désister de toute action ouverte ou de s'engager dans la résistance. Du côté socialiste, c'est surtout autour de la figure de Joseph Bondas, le leader d'avant-guerre de la Confédération Générale du Travail de Belgique (CGTB), que s'est formé un courant résistant. Ce courant s'est d'abord manifesté dans la lutte contre l'UTMI avec notamment la publication de journaux clandestins. Mais avec le temps on s'est également occupé de la préparation de l'après-guerre avec l'élaboration de programmes et de rapports sur la rénovation du mouvement syndical.⁵

À côté de la CGTB clandestine, il y avait également un courant anti-UTMI parmi les syndicalistes chrétiens autour de Henri Pauwels, le président national de la Confédération des Syndicats Chrétiens. Comme les deux se trouvaient du même côté dans la lutte contre l'UTMI, il y avait une cause commune.⁶ Sur le plan personnel, Bondas et Pauwels s'entendaient d'ailleurs assez bien depuis qu'un front commun s'était créé lors de la grève générale de 1936 et depuis que la pratique des Conférences Nationales du Travail s'était établie en Belgique. Lors du printemps 1941, les deux se sont donc rencontrés et c'est au cours de ces discussions informelles que la problématique des rapports syndicaux a été abordée.⁷

Il faut bien réaliser que l'occupation avait profondément changé le paysage socio-politique. Les partis démocratiques se trouvaient hors jeu et le président du parti socialiste, Henri De Man, avait même proclamé la dissolution de son parti pour faciliter une accommodation avec le régime occupant. Dès lors, les rapports entre parti et syndicats étaient également en cause, et au sein de la CGTB clandestine, il y eut même un courant favorable à l'indépendance syndicale. Il fallait donc rompre avec la pratique de l'adhésion collective au parti socialiste. Comme les liens avec la politique se détachaient, les relations entre les syndicalistes socialistes et chrétiens pouvaient également être revues.

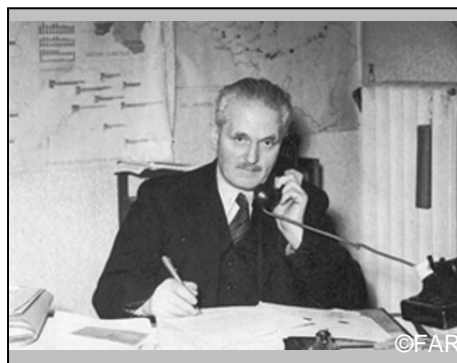
Bondas et Pauwels étaient pourtant assez réalistes pour comprendre que les choses n'allaient pas changer d'un jour à l'autre et que l'idée d'une fusion entre les deux confédérations ne se posait pas : « *La question de la fusion des deux CGT n'a été soulevée qu'incidemment et pour reconnaître que les conceptions, les coutumes et les habitudes de centaines de milliers de salariés paraissent s'opposer actuellement à une fusion des deux organismes* ». ⁸

Une fusion était jugée prématurée mais ils étaient d'accord sur la nécessité d'une coopération plus structurée. C'est ainsi qu'un programme a été élaboré de sorte que les deux confédérations puissent mener une action commune après la libération. Le programme de la CGTB clandestine, présenté pour la première fois en mai 1941 sous le titre *Mots d'Ordre Syndicaux*⁹, a donc été constitué en fonction de cette coopération. Bondas spécifia : « *Ce programme ne constitue, dans notre esprit, qu'un programme minimum pour la réalisation duquel les deux CGT pourront s'entendre au mieux des intérêts de l'ensemble du pays* ». ¹⁰ Par après, il déclara qu'Henri Pauwels aurait proposé de réunir séparément les congrès de la CGTB et de la CSC le deuxième dimanche après la libération, d'y présenter le même ordre du jour et d'y voter la même résolution. Il est clair que l'idée d'un rassemblement des forces syndicales gagna petit à petit les esprits.

Cette stratégie d'unité ne se limita d'ailleurs pas aux milieux syndicaux. Du côté politique, il y eut également des partisans d'un regroupement des forces sociales. Ainsi, certains socialistes se sont montrés partisans d'un accord avec les démocrates-chrétiens pour former un parti travailliste selon le modèle britannique. C'est à partir de ces idées que sera créée après la guerre l'Union Démocratique Belge (UDB). ¹¹

La figure de Joseph Bondas a été décisive dans la défense de l'idée d'une action commune. Lorsqu'il partit vers Londres en mai 1942 pour y rejoindre ses camarades syndicalistes du Centre Syndical Belge, il continua à jouer ce rôle et il y trouva même de nouveaux partisans avec les deux secrétaires nationaux de la CGTB : Jef Rens et Paul Finet. C'est avec eux qu'il

rédigea les *Réflexions sur la restauration du syndicalisme belge*¹², un document dans lequel les idées de l'unité organique et l'indépendance syndicale prirent une place prépondérante. Les discussions à Londres révélèrent qu'il y avait certes des adversaires acharnés d'une unification avec le syndicalisme chrétien, mais une majorité adopta néanmoins l'idée de l'unité. Après la libération, quand Jef Rens présenta ses idées sur la reconstruction du paysage politico-social en Belgique, les idées de l'unité syndicale et politique y seront largement reprises ¹³.



Joseph Bondas, figure de proue du syndicat socialiste fut le leader d'avant-guerre de la Confédération Générale du Travail de Belgique (CGTB).

Depuis le printemps 1941, les conceptions avaient bien évolué : d'une action commune, on était parvenu à prôner l'unité organique des différents courants syndicaux. Cette idée n'était pas seulement inspirée par la dynamique de la lutte commune contre le nazisme, elle se révéla également une réponse aux défis de la période de l'immédiat après-guerre. Un syndicat dynamique, englobant les socialistes et les chrétiens, était considéré comme un levier pour entamer un changement de la société et réaliser les revendications les plus urgentes du monde ouvrier, mais il pouvait également être un moyen puissant pour endiguer l'influence du communisme.

Dans les milieux de la CGTB en Belgique occupée, l'idée de l'unité syndicale avait également fait son chemin. Pourtant, les avis restaient très partagés. Du côté wallon, une majorité semblait se détacher pour l'unité et l'indépendance syndicale. Les liens organisationnels avec le parti socialiste devaient être rompus et on était même disposé à se défaire de l'étiquette socialiste. Il fallait un programme autour duquel les différents courants pouvaient être mobilisés. Dans la région du Centre, on avait même commencé à propager ces idées avec l'édition d'un journal clandestin : *Unité ! Organe syndical pour l'unification des travailleurs*. ¹⁴ Du côté des syndicalistes flamands, on était beaucoup plus réticent. Par peur d'une dominance catholique, on était beaucoup plus attaché au caractère socialiste de l'organisation et aux liens avec le parti socialiste.

...

Finalement, on s'est mis d'accord pour accepter une organisation unitaire et renoncer à l'adhésion collective, mais sans faire beaucoup de concessions sur le plan idéologique. C'est cette vision qui a été à la base du manifeste : *Met één vakbond naar een nieuwe wereld*.¹⁵

La grande question qui se posait était de savoir si les syndicalistes chrétiens étaient disposés à se lancer dans cette nouvelle construction. En effet, la première préoccupation de la CSC était de refaire l'unité dans ses propres rangs, plus particulièrement avec l'aile flamande qui s'était compromise avec l'UTMI. En plus, les forces conservatrices - notamment le très influent Cardinal Van Roey - étaient d'avis que le maintien d'un syndicat chrétien serait la meilleure garantie pour tenir au pas les socialistes et empêcher un glissement vers le communisme. Dans une note d'octobre 1943 sur les relations syndicales, la CSC confirma donc ses principes de « l'unité dans l'action » et du « pluralisme des organisations ». On se montra favorable à une coopération avec les syndicats socialistes - même avec la constitution d'un comité coordinateur - mais on n'envisagea aucunement une fusion des deux organisations.¹⁶ Ainsi, les positions étaient plus ou moins tranchées à la veille de la libération.

Le cri des usines

Tandis que les protagonistes des courants socialistes et chrétiens étaient à la recherche d'une entente, un autre courant unitaire fera également son apparition. Tout au long de l'occupation, les lieux de travail étaient devenus les hauts lieux de la résistance ouvrière. Celle-ci se manifesta par des grèves sporadiques et par des mouvements revendicatifs pour obtenir un meilleur ravitaillement et des augmentations salariales. La plupart de ces actions étaient peu organisées et dirigées par les délégués syndicaux, actifs dans les usines, les ateliers ou les bureaux.

Le Parti Communiste Belge (PCB) comprit très vite l'importance de cette résistance ouvrière et dès la fin de l'année 1940, il appellera ses militants à organiser les syndiqués sur une base largement unitaire. Il fallait créer des comités de défense syndicale et à partir de l'année 1942, ces comités seront organisés sous le nom des Comités de Lutte Syndicale (CLS).¹⁷ Avec l'appui du PC, ces comités apparaîtront un peu partout dans le pays, mais on ne peut pas nier qu'ils seront surtout implantés dans les bassins industriels de Wallonie et à Bruxelles. La plupart de ces comités éditeront un journal clandestin et dans certaines régions, il y eut même des coordinations régionales.

Avec leurs appels incessants à l'action, les CLS se manifestèrent comme les maîtres de l'agitation syndicale. Comme chaque grève (ou arrêt de travail) constitua une atteinte à l'économie de guerre allemande, leur action avait aussi bien un caractère social que

patriotique. Il n'est donc pas si surprenant que les CLS se réclamèrent du Front de l'Indépendance, le grand rassemblement de la résistance démocratique. Dès leur création, les CLS se sont manifestés comme des organisations unitaires, indépendantes des partis politiques, et par leur engagement dans la résistance, ils ont effectivement réussi à attirer vers eux des travailleurs ou des employés venant d'horizons assez disparates. Ainsi, ils ont su incarner cet idéal d'un syndicat unique, un syndicat non bureaucratisé, très proche des syndiqués.

Tout au long de l'occupation, les lieux de travail étaient devenus les hauts lieux de la résistance ouvrière.

En vue de la période de l'après-guerre, les CLS espéraient pouvoir attirer vers eux la grande majorité des travailleurs pour reconstituer alors une nouvelle CGT unifiée. Mais le succès de cette entreprise dépendait également des syndicats traditionnels qui suivaient leurs propres stratégies. Un accord avec la CSC chrétienne n'était pas à l'ordre du jour et vu le passé mouvementé de scissions, d'exclusions et de polémiques entre communistes et socialistes, un accord avec la CGTB n'était pas évident non plus.

D'un autre côté, les CLS se devaient de réaliser qu'ils ne possédaient pas le monopole de la résistance syndicale et qu'ils n'étaient pas les seuls à se réclamer du syndicat unique. En effet, dans certaines régions wallonnes, l'engagement dans la résistance avait amené les militants de base du syndicalisme socialiste à s'organiser en dehors des structures de la CGTB clandestine et à animer leur propre mouvement de rénovation syndicale. Ils avaient en commun l'aspiration à un syndicalisme unitaire et indépendant, proche des syndiqués ; un syndicalisme dynamique, prêt à entamer les grandes conquêtes qui s'annonçaient pour l'après-guerre. Limitons-nous à deux de ces mouvements : le Mouvement Syndical Unifié (MSU) et le Syndicat Général des Services Publics (SGSP).

Issu de la métallurgie liégeoise et carolorégienne, ce n'est qu'à la libération que le MSU s'est manifesté en tant que tel. En fait, les deux noyaux se sont développés indépendamment l'un de l'autre et ce n'est qu'au courant de l'année 1944 que le lien entre les deux a été réalisé. Les origines du groupe liégeois remontent à l'été 1942, au moment où les militants dispersés du syndicat des métallurgistes socialistes se sont regroupés sous l'impulsion d'André Renard (1911-1962), un jeune militant syndicaliste de Liège, qui avait dirigé le service d'étude des syndicats socialistes avant la guerre.

...

Le groupe publia plusieurs journaux clandestins, dont *Travail* et *Le Métallurgiste*, et il sera également actif dans l'aide aux réfractaires et dans la résistance armée. A Charleroi, un regroupement semblable s'était créé dans le courant de l'année 1943 avec la constitution du Mouvement des Délégués d'usines métallurgiques du bassin de Charleroi. Le MSU naîtra de la fusion des différents groupes régionaux.¹⁸

L'originalité du MSU consista dans sa combinaison d'une vision radicale sur l'unité et l'indépendance syndicale (e.a. non-cumul d'un mandat politique et syndical) avec une conception développée sur la démocratie économique (nationalisations, contrôle ouvrier) et un discours sur l'action directe. Avec cette doctrine syndicale, propagée sous le titre *Pour la Révolution Constructive*, le MSU voulait se distancier du réformisme stérile de l'avant-guerre et créer la base d'un mouvement unifiant les différents courants syndicaux. Notons que le MSU ne se proclama plus explicitement du socialisme, il se voulait apolitique.¹⁹ Cette politique d'unité ne resta d'ailleurs pas lettre morte. A Liège, il y eut une collaboration intense avec des syndicalistes chrétiens et pendant l'été 1943, une fusion a même été réalisée avec les CLS de la métallurgie liégeoise.



Les origines du groupe liégeois remontent à l'été 1942, au moment où les militants dispersés du syndicat des métallurgistes socialistes se sont regroupés sous l'impulsion d'André Renard (1911-1962), un jeune militant syndicaliste de Liège, qui avait dirigé le service d'étude des syndicats socialistes avant la guerre.

© FAR

Le SGSP est issu des noyaux résistants des services publics de la région liégeoise et namuroise. Les débuts de l'organisation remontent en fait au début de l'année 1942 avec la création du journal clandestin *Ralliement*. L'existence de ce journal n'a été que de courte durée, mais c'est néanmoins de ces premiers contacts qu'a été créé le SGSP en 1943. En Flandre, une action similaire s'est développée au cours de l'année 1944. C'était la grande ambition du SGSP de rassembler les travailleurs des différentes branches des services publics ou des secteurs qui s'intégreront dans le système de l'économie collective. Il se proclama explicitement du socialisme, mais les sections wallonnes n'étaient pas liées à la CGTB clandestine.²⁰ En 1944, un accord de collaboration a été conclu entre le SGSP wallon et les CLS des services publics. Ainsi, les deux organisations les plus actives s'étaient liées

mutuellement. Avec l'existence et l'action de ces différents groupements syndicaux, le terrain syndical était en pleine ébullition. Ce qu'ils représentaient réellement n'était pas encore vraiment clair, mais il était évident qu'ils n'allaient pas se contenter d'un statut-quo et qu'ils avaient développé leurs propres idées sur la reconstruction du mouvement syndical.

Libération et percée des syndicats uniques

Pendant l'occupation, les syndicats socialistes et chrétiens s'étaient préparés pour pouvoir redémarrer dès le premier jour de la libération. Il fallait réoccuper le terrain syndical, regagner la confiance des travailleurs et remporter les premières conquêtes sociales. Le fait que Joseph Bondas avait été désigné à Londres comme sous-secrétaire du Travail et de la Prévoyance Sociale pouvait faciliter les syndicats à réaliser leurs buts. Dès les premiers jours de la libération, les deux grandes confédérations syndicales se sont donc contactées pour présenter au gouvernement leur programme commun.

La revendication centrale consista en une augmentation des salaires de 60 %. Ainsi, une Conférence Nationale du Travail, avec des représentants du gouvernement, du monde patronal et syndical, fut rassemblée le 16 septembre 1944 pour discuter des concessions à faire. Finalement, le compromis prévoyait une augmentation salariale de 40 %, plus une augmentation temporaire de 20 %.²¹ La CGTB et la CSC avaient remporté un but, mais apparemment cela ne suffisait pas pour normaliser la situation.

En vue de la libération, les groupes issus de la résistance syndicale avaient redoublé leurs activités et avaient même lancé des appels à la grève générale insurrectionnelle pour donner le coup de grâce à l'occupant. Il était clair qu'ils n'étaient pas disposés à arrêter leur élan et qu'ils n'allaient pas se laisser supplanter par les syndicats traditionnels. Dès la convocation de la CNT, ils revendiquèrent à leur tour une place dans la délégation syndicale. Mais la répudiation de leur demande par le gouvernement les avait immédiatement mis à l'évidence que leur reconnaissance ne se ferait pas d'un seul coup.

Dès les premiers jours de la libération, les CLS avaient annoncé la convocation dans la capitale d'une conférence nationale des CLS pour le 1^{er} octobre 1944. Cette conférence devait entamer la transformation des CLS en tant que mouvement dans une organisation plus structurée et en même temps installer une direction nationale. Pour les CLS, il s'agissait de faire la démonstration de leur force et, en vue de la conférence, ils avaient commencé une campagne de propagande et de recrutement.

...

Il devait être clair que les CLS incarnaient l'idée du syndicat unique et que l'unité syndicale devait être réalisée sur une base nouvelle : « *Le syndicat unique tel que nous le concevons est réalisé par les ouvriers eux-mêmes, et doit être dirigé de telle manière qu'il inspire confiance à tous les travailleurs* ». ²²

La conférence nationale du 1^{er} octobre fut un beau succès. Non moins de 1200 représentants de 400 entreprises s'étaient réunis dans la grande salle de la Maison des Tramwaymen à Bruxelles pour donner acte de présence. Dans une atmosphère d'enthousiasme, on s'était proclamé pour les grandes idées du syndicat unique et plus précisément pour l'indépendance absolue envers le gouvernement et les partis politiques. Il y eut même une majorité pour le principe du non-cumul entre un mandat politique et syndical. La direction nationale fut désignée parmi des gens qui s'étaient largement distancés dans l'organisation clandestine des CLS : comme secrétaire général, on choisit Théo Dejace (1906-1988), l'ancien président de la section liégeoise du syndicat des enseignants socialistes. Jules Avaux (1906-1966), avant 1940, secrétaire du syndicat des employés de Charleroi, fut élu secrétaire national francophone et Felix Van den Bergh (1905-...), l'ancien leader de la Jeunesse Syndicale à Anvers, secrétaire national néerlandophone. Remarquons que malgré les déclarations d'indépendance, l'influence du PCB resta très présente au sein des CLS : presque tous les dirigeants CLS étaient affiliés au parti.

Après la Libération, dans la Belgique francophone, les Syndicats Uniques constituèrent une force incontournable.

Dans la foulée de cette conférence, plusieurs autres conférences furent rassemblées pour constituer les syndicats uniques sur une base sectorielle. Ainsi, les employés, les mineurs, les métallurgistes, les services publics et les carriers organisèrent également leurs conférences. Fin janvier 1945, tous ces Syndicats Uniques furent rassemblés dans une structure coordonnée avec la constitution de la Confédération Belge des Syndicats Uniques (CBSU).

Lors de ces premiers mois après la libération, l'affluence des nouveaux membres était à peine gérable. Finalement, le CBSU totalisa quelques 175.000 adhérents. Le succès fut assez impressionnant parmi les mineurs, les cheminots, les services publics, et dans une moindre mesure parmi les métallurgistes. Dans la Belgique francophone, les Syndicats Uniques constituèrent une force incontournable et dans certaines régions, comme à Bruxelles, le Borinage, le Centre et à Tournai, ils étaient la formation dominante. En Flandre, leur présence resta limitée aux pôles industriels de Gand et d'Anvers et à celui des villes de la vallée de la

Dendre (Alost, Ninove, Grammont). L'omniprésence des Syndicats Uniques fut encore accentuée par une diffusion massive de leurs organes de presse : à côté d'une série de journaux professionnels, ils édité également deux organes nationaux : *Unité Syndicale* et *Syndicale Eenheid*.

Les Syndicats Uniques avaient incontestablement réussi à rassembler un potentiel substantiel, mais il n'était pas évident de le déployer d'une façon effective. La concertation paritaire, le lieu principal pour discuter les conditions de travail, resta un terrain fermé aux nouveaux venus. Cette situation était surtout pénible pour le Syndicat Unique des Mineurs, qui constitua le syndicat majoritaire dans ce secteur, et elle causa même quelques grèves. ²³

Une troisième force

A côté des syndicats d'avant-guerre (CGTB et CSC) et des Syndicats Uniques (plutôt de tendance communiste), le MSU et le SGSP se manifestèrent comme la troisième force syndicale. A l'encontre des SU, qui étaient organisés nationalement à partir de Bruxelles, le MSU était plutôt un conglomerat de différents syndicats régionaux sans véritable direction centrale. Leur lien commun était leur non-alignement envers la politique.

Le noyau dur du MSU était situé dans la région liégeoise. Immédiatement après la libération, il s'y est manifesté avec un appel à la grève générale contre les décisions de la CNT de septembre 1944. Au lieu d'une augmentation salariale de 60 %, le MSU exigeait une augmentation de 30 % par journée de travail. Les résultats de la CNT furent rejetés, et considérés comme démagogiques. Le déploiement de cette force ouvrière – on estima que quelque 45.000 ouvriers s'étaient croisés les bras pendant une semaine – était significatif pour le syndicalisme d'action directe, prôné par la tendance MSU. En réponse à une menace d'intervention des troupes américaines, les piquets de grèves furent même armés pendant un certain temps. Néanmoins le MSU réussit à faire adopter son point de vue et du même coup s'était forgé une place au sein des commissions paritaires. Avec ses 29.000 membres, le MSU était devenu une organisation importante qui domina la métallurgie liégeoise. André Renard entra définitivement à l'avant-scène comme le dirigeant incontesté du mouvement.

Charleroi constitua le deuxième pôle du MSU. A la libération, le Mouvement des Délégués d'Usine avait pris l'initiative d'organiser un référendum sur la création d'un syndicat unique. Ainsi, le Mouvement des Délégués s'est transformé en Syndicat Unique de Charleroi, qui adopta le nom de MSU-Charleroi par après.

...

La section carolorégienne était dirigée par Emile Clersy, le délégué principal des Ateliers Hanrez à Marchienne-au-Pont. Avec ses 15.000 membres, le MSU de Charleroi constitua certainement une force syndicale, mais avec ses 10.000 membres, le syndicat socialiste avait su maintenir des positions importantes dans la métallurgie.

La branche namuroise du MSU était formée par « l'Union des Syndicats de Namur ». L'organisation regroupa quelque 10.000 membres. Cette union était devenue la formation syndicale la plus importante de la région. Leur leader était André Genot (1913-1978), un ancien dirigeant des Jeunes Gardes Socialistes, qui travailla à la RTT de Namur pendant l'occupation. Genot faisait également partie de la direction du SGSP.

Avec ses 29.000 membres, le MSU était devenu une organisation importante qui domina la métallurgie liégeoise. André Renard entra définitivement à l'avant-scène comme le dirigeant incontesté du mouvement.

Après la constitution d'une interrégionale, les trois organisations se sont unies en février 1945 sous le nom du Mouvement Syndical Unifié. Dans cette structure, les régionales ont maintenu une certaine autonomie, il n'y eut jamais une publication nationale du MSU : Liège, Charleroi et Namur continuèrent à éditer leur propre organe régional. Au sein de la direction nationale du MSU, André Renard tiendra la présidence, Genot était vice-président et Emile Clersy secrétaire. Dans son ensemble, le MSU représentait 59.000 membres.²⁴

Le SGSP constitua l'autre branche des syndicats indépendants. Cependant, sa position n'était pas claire du tout. Au sein de la direction nationale, il y eut des divergences de vue concernant le fait de savoir si on devait oui ou non adhérer à la CGTB. Les sections flamandes s'étaient immédiatement affiliées mais du côté wallon, on tenait à l'autonomie. Ainsi, début novembre 1944, les sections wallonnes fusionnèrent avec le Syndicat Unique des Services Publics, pour former le Syndicat Général Unifié des Services Publics (SGUSP). Dans la pratique, l'accord fut surtout suivi dans les provinces de Liège et de Namur ainsi que dans quelques endroits comme Ath et Ottignies. Pourtant, il y eut des sections dissidentes, comme celle de Charleroi, qui continuèrent à se considérer de la CGTB. Le SGUSP regroupa tout de même 51.000 membres.



Joseph Bondas (CGTB) - 1954 - à Pont à Lesse.

Au fonds de gauche à droite André Genot et André Renard (MSU).

La CGTB bousculée

Face à la virulence des nouveaux venus, la CGTB avait du mal à se reconstituer. Après la saisie de leur fonds et l'occupation de leurs bâtiments par l'UTMI, plusieurs syndicats devaient recommencer leurs activités les mains vides. Alexandre Spreutel, secrétaire syndical au Borinage, nous décrit la situation : « *Depuis 4 mois nous avons repris notre action et comment [...] sans appointement, assurant notre administration sans ressources... Sans mon indemnité de Sénateur, je serais voué à une misère noire* ». ²⁵ On estime que les organisations de la CGTB avaient perdu quelques 125 millions de francs belges lors de l'occupation. La propagande faisait défaut et la CGTB n'avait même pas les moyens d'éditer un organe national. La situation financière était tellement pénible qu'elle a été obligée de demander un prêt oisif de 12 millions de francs auprès du gouvernement belge. En plus, l'occupation avait laissé des places vides au niveau de la direction syndicale. Certains étaient décédés, comme Ward Coens d'Anvers, ou se trouvaient en captivité en Allemagne, comme Hubert Lapaille du syndicat de la pierre. D'autres ont dû être épurés vu le rôle qu'ils avaient joué dans l'UTMI collaborationniste. Ainsi, Alfons Ségier, le secrétaire national de la centrale du textile, ne fut plus repris dans le Bureau national de la CGTB, mais on l'autorisa à continuer ses activités au sein de sa centrale. Avec la concurrence des syndicats uniques ou unifiés, tous ces éléments ont fait que la CGTB perdit environ la moitié de ses membres d'avant-guerre. Début 1945, seulement 248.000 membres s'étaient réaffiliés à la CGTB. Bien qu'il y eut des pertes de membres en Flandre, elle continua à y maintenir ses positions dominantes, mais dans la Belgique francophone, la CGTB fut carrément supplantée par les nouvelles forces issues de la résistance syndicale. ²⁶

Ce désarroi fut encore accentué par une certaine crise identitaire. Pendant l'occupation, la CGTB s'était déclarée indépendante du parti socialiste. Pourtant, plusieurs dirigeants syndicaux continuèrent à exercer des mandats parlementaires. Sous la pression des formations de base, une tendance se manifesta au sein de la CGTB pour ne pas se contenter d'une rénovation superficielle, mais de faire carrément peau neuve.

...

Ainsi, lors du congrès de la CGTB de décembre 1944 Paul Finet proposa de maintenir les fondements socialistes de l'organisation, et d'adopter une indépendance absolue envers le politique : il fallait même interdire le cumul des mandats politiques et syndicaux. Ces propositions ne tombèrent pas vraiment bien auprès d'une tendance plutôt traditionaliste, avec des figures comme Arthur Gailly (Charleroi), qui tenait à l'entente des syndicats avec le parti socialiste et pour qui l'interdiction de cumul serait une hérésie complète. A cette époque, la question de l'incompatibilité entre les mandats constitua la ligne de démarcation entre les rénovateurs et les traditionalistes. Avec l'existence de ces deux tendances, la CGTB risquait de tomber entre deux chaises. Pour lever toute ambiguïté à ce titre, on adopta une nouvelle déclaration de principe à côté de la vieille Charte de Quaregnon.²⁷

Au sein de la CSC, la reconstruction s'est faite dans des conditions beaucoup plus favorables. Sur le plan idéologique, la doctrine chrétienne n'était pas mise en cause et l'influence des syndicats unitaires y était beaucoup moins prononcée. Apparemment, la direction de la CSC avait ses troupes en main. Pourtant, il y eut également des discussions et même des scissions. Ainsi, la section des métallurgistes bruxellois s'est révoltée contre le maintien de Cool et Roscam à la tête de la CSC. Comme elle avait reçu une fin de non-recevoir à ses critiques, cette section, dirigée par Firmin Debroy, s'est finalement retirée de la CSC pour s'approcher du MSU²⁸. Fin avril 1945, il fit même une déclaration publique lors du congrès de fusion de la FGTB, ce qui lui valut d'ailleurs une acclamation des congressistes présents.

Les formations radicales de la résistance syndicale avaient le vent en poupe, mais les syndicats traditionnels n'étaient certainement pas désarmés. Ils avaient su maintenir leurs positions au sein de la concertation paritaire et feront tout pour empêcher que les syndicats uniques y fassent leur entrée. En ce qui concerne l'aide aux chômeurs, ils avaient également su maintenir leurs prérogatives d'avant-guerre. Avec la loi-décret du 16 octobre 1944, le paiement des allocations de chômage était accordé aux syndicats d'avant-guerre qui représentaient au moins 100.000 membres. Il est clair que ces atouts avantageaient le recrutement des syndicats traditionnels d'une façon considérable.

Lutte de pouvoir autour de l'unité syndicale

A la libération, l'idée de l'unité syndicale était certes à l'ordre du jour, mais avec l'apparition de toutes ces formations, le mouvement syndical s'était complètement morcelé. En plus, la concurrence entre ces tendances divergentes était indéniable. Les syndicats d'avant-guerre craignaient de perdre leur auditoire de jadis, mais parmi les nouveaux venus, les oppositions n'étaient pas moindre non plus.

Comme les Syndicats Uniques et le MSU tenaient le même discours, et comme les premiers avaient essayé en vain d'accaparer le MSU, les divergences entre les deux étaient indéniables. Ainsi, le processus de fusion s'avéra particulièrement difficile.

A la libération, l'idée de l'unité syndicale était certes à l'ordre du jour, mais avec l'apparition de toutes ces formations le mouvement syndical s'était complètement morcelé.

Appuyés par leur popularité, les CLS prirent l'initiative de mettre en route le processus d'unification. Le 6 octobre 1944, à peine cinq jours après leur conférence nationale, ils firent une proposition à la direction de la CGTB pour former un bureau national en commun et se partager chacun la moitié des mandats. Si la CSC était disposée à entrer dans la nouvelle formation, on proposerait le partage suivant : 40% pour les CLS et 30% pour la CGTB et la CSC chacune.²⁹

Joseph Bondas était bien conscient que les syndicats uniques étaient devenus un facteur incontournable, mais la proposition des CLS lui paraissait complètement inacceptable. Il était bien d'accord pour entamer des pourparlers mais la formation immédiate d'un bureau national lui paraissait prématurée. Il fallait d'abord un accord sur le programme et les méthodes d'action. De plus, l'association du MSU aux pourparlers lui paraissait nécessaire.

Du côté de la CSC, on n'était pas disposé à accepter les propositions de fusion non plus. Henri Pauwels répondit que la CSC aspirait plutôt à l'action commune et voulait se tenir au régime du pluralisme syndical.

Finalement, la CGTB prit l'initiative pour réunir une première réunion commune le 31 octobre 1944 à Bruxelles. A côté de la CGTB (Bondas, Major, Finet) et des CLS (Dejace, Avaux), il y eut également une représentation de la CSC (Pauwels) et du MSU (Renard). Apparemment, une certaine entente semblait exister entre les participants : dans un communiqué, les différentes parties reconnaissaient la nécessité d'une unité syndicale organique et on prévoyait même la création d'un comité provisoire d'unification. On s'était mis d'accord pour cesser les polémiques et accepter une trêve.³⁰

Les espérances étaient élevées, mais elles furent assez vite déçues après la deuxième réunion du 8 novembre : dans une lettre, Henri Pauwels expliqua que la CSC restait favorable à l'unité syndicale, mais elle jugea les pourparlers prématurés s'il n'y avait pas plus de clarté sur la doctrine, le programme et les méthodes d'action de certains syndicats. Pauwels évita d'avouer que la CSC s'opposait à un syndicat unique pour des raisons tactiques et idéologiques.

...

Avec cet abandon de la CSC, les pourparlers d'unification syndicale prirent un tout autre caractère : au lieu d'un rassemblement de tous les syndicats dans une seule organisation, les pourparlers de fusion ressemblèrent plutôt à une tentative pour regrouper les forces syndicales de la gauche. Malgré l'absence de la CSC, les représentants de la CGTB, CLS et MSU décidèrent de former un comité provisoire d'unification. On accepta également la proposition de la CGTB d'associer le SGUSP aux pourparlers.

Ce comité provisoire d'unification se rassembla pour la première fois les 14 et 15 novembre 1944 et, dans une première phase, les travaux semblaient bien avancer. Après deux jours de discussions sur les statuts, les moyens d'action, les structures organisationnelles et le programme, les participants étaient d'accord pour se revoir dès qu'ils auraient consulté leurs organisations respectives.

Mais très vite, il apparut que tout le monde n'avait pas participé aux pourparlers avec les mêmes intentions. A la réunion du 22 novembre 1944, Dejace déclara qu'il ne pouvait accepter la déclaration de principe proposée.³¹ Apparemment, l'inspiration MSU du document était inacceptable pour les CLS. Il fallait revoir la déclaration de principe point par point.

L'aigreur deviendra indignation publique avec l'absence de Dejace à la réunion suivante du 28 novembre. En effet, à ce moment les CLS s'étaient lancés dans la campagne de protestation contre le désarmement de la résistance, une campagne menée par le PCB et le FI. Le 25 novembre 1944, il y eut la fameuse manifestation de la résistance à Bruxelles qui se termina avec la fusillade près de la zone neutre devant le parlement.³² Dans l'agitation du moment, les CLS avaient immédiatement lancé le mot d'ordre de grève générale et de marche sur Bruxelles pour le 28 novembre : il fallait faire tomber le gouvernement Pierlot. Ainsi, ils s'étaient complètement impliqués dans la politique d'opposition communiste. Vu les enjeux et la gravité de l'instant, Dejace s'était absenté lors de la réunion du 28. Dans une lettre laconique, il déclara « *qu'il serait déplacé de bavarder sur la théorie alors que les travailleurs sont en action pour des mobiles d'une importance capitale* ». ³³ En plus, il était d'avis que les pourparlers d'unité traînaient en longueur et qu'il fallait un programme minimum pour entamer une action commune. Dans une réaction publique, les autres organisations reprochèrent aux CLS de se lancer dans une agitation politique et d'avoir rompu l'unité d'action. Les pourparlers d'unité furent repris par après, mais il était clair que les CLS avaient leur propre stratégie et ne voulaient pas trop se soumettre aux autres. Ils espéraient mobiliser leurs troupes pour pouvoir arracher la reconnaissance syndicale. Le 6 décembre 1944, le SU des Mineurs lança un appel à la grève pour le 20 décembre afin de forcer son entrée aux commissions paritaires. Une nouvelle confrontation s'annonça, mais

de nouveau, l'épreuve de force échoua. Les syndicats socialistes et chrétiens s'opposèrent à la grève, et avec le déclenchement de l'offensive von Rundstedt dans les Ardennes, le SU se voyait obligé de différer l'ordre de grève.

Sur un autre plan, les CLS se trouvèrent également sur la défensive. Au congrès de Noël de la CGTB, Joseph Bondas réussit à dénoncer les CLS comme un instrument du PC en dévoilant un document interne du PC liégeois sur la structure du parti et ses liens avec les organisations de masse. Il n'en fallait pas plus pour que *Le Peuple* puisse affirmer : « *Le PC veut savoir tout, tout contrôler, de manière à diriger l'action des syndicats* ». ³⁴

Il est clair que les conflits d'intérêts n'étaient pas moins présents au sein du comité d'unification et que les CLS se sont isolés à plusieurs reprises. Néanmoins, début janvier 1945, les pourparlers se terminèrent avec un accord qui devait ouvrir la voie à une fusion. Les instances dirigeantes des quatre organisations syndicales avaient jusqu'au 31 janvier pour approuver les textes fondamentaux. Cette dernière phase s'avéra presque insurmontable.



Hubert Pierlot (1883-1963) fut premier ministre belge de février 1939 à février 1945.

En novembre 1944, les CLS lancèrent un mot d'ordre de grève générale afin de faire tomber le gouvernement Pierlot.

© PS.Be

Un blocage ?

Immédiatement après la clôture des pourparlers, les Syndicats Uniques/CLS annoncèrent la convocation d'un congrès du 27 au 29 janvier 1945 pour se prononcer sur les textes et en même temps pour passer à la création d'une Confédération Belge des Syndicats Uniques (CBSU). En vue de ce congrès, ils invitèrent le MSU et le SGUSP pour préparer ensemble le congrès et désigner leurs candidats pour les postes dirigeants. On proposa même de réaliser une fusion immédiate et de réserver quatre places au sein du secrétariat national. Du même coup, on appela les ex-membres CLS qui faisaient partie du MSU ou d'autres organisations de rejoindre la CBSU et d'adopter une double adhésion.

Il est clair qu'on joua très haut et que les SU avaient l'intention d'accaparer les syndicats unifiés pour former un bloc vis-à-vis de la CGTB. Le MSU et le SGUSP se rendaient compte que le processus de fusion risquait de buter sur un écueil et ils déclinèrent l'offre.

Immédiatement, ils lancèrent une contre-proposition : réunir un congrès avec les Syndicats Uniques si la CGTB n'avait pas donné son accord pour la fusion avant le 15 février.

La décision finale se trouvait dans les mains de la CGTB. Là les contradictions se manifestèrent de plus en plus. Au Bureau de la CGTB du 30 janvier, les représentants des centrales des mineurs, des métallurgistes et des ouvriers du textile s'opposèrent carrément à une fusion avec les Syndicats Uniques. Il a fallu toute la diplomatie d'un Finet et d'un Bondas pour éviter une réponse inéluctable.

Entretemps, une décision définitive traîna en longueur. Une nouvelle lettre du MSU et du SGUSP demanda une réponse pour le 25 février 1945, mais à cette date, la fusion n'était toujours pas décidée. Des discussions héroïques divisèrent la direction nationale de la CGTB en deux groupes. Les uns s'opposaient catégoriquement à une fusion avec les Syndicats Uniques, tandis que les autres étaient assez réalistes pour comprendre qu'une fusion était inévitable et que la CGTB risquait de s'isoler face aux autres. Il a même fallu une intervention des représentants du MSU et du SGUSP au Bureau de la CGTB pour que celle-ci se décide à approuver la fusion et à envoyer ses représentants au comité de coordination du 8 mars 1945.

Les résistances n'avaient certainement pas complètement disparu, mais la réunion de ce comité signifia tout de même une percée dans le processus de fusion : on se mit immédiatement d'accord pour convoquer à Bruxelles un congrès national de fusion pour les 28 et 29 avril 1945. Les quatre organisations syndicales seraient officiellement dissoutes pour former une nouvelle confédération générale à partir du 1^{er} mai 1945.³⁵ Le processus de fusion entraînait dans sa phase finale.

Naissance de la FGTB

Les 28 et 29 avril 1945, quelque mille représentants syndicaux remplissaient la grande salle de la Maison du Peuple à Bruxelles. Pour les uns, c'était un moment historique qu'ils avaient attendu avec beaucoup d'impatience, pour les autres, c'était plutôt avec une certaine réserve qu'ils attendaient le déroulement du congrès. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que les débats se révélèrent passionnés et que la confrontation des idées se faisait parfois dans une atmosphère tumultueuse. Néanmoins, une quasi unanimité se dégagait en faveur de la nouvelle organisation unitaire qui porta le nom de Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB).

Pour éviter des problèmes, les instances dirigeantes de la FGTB étaient constituées selon les rapports de force entre les différentes tendances. Le secrétariat national

consista en trois membres de la CGTB (Bondas, Major, Finet), deux de la CBSU (Dejace, Van den Berg) et un pour le SGUSP et le MSU ensemble (Dekeyzer). Les mandats au bureau national étaient répartis comme suit : huit pour la CGTB, cinq pour la CBSU, deux pour le MSU et un pour le SGUSP.

Les 28 et 29 avril 1945, quelque mille représentants syndicaux remplissaient la grande salle de la Maison du Peuple à Bruxelles. Lors de ce congrès, une quasi unanimité se dégagait en faveur de la nouvelle organisation unitaire qui porta le nom de Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB).

La déclaration de principe de la FGTB, largement inspirée par celle du MSU³⁶, proclama que la FGTB cherchait à établir une société sans classes dans laquelle la disparition des salariés serait un fait. On continua à se proclamer du principe de la lutte des classes, mais celle-ci était définie comme la lutte de l'ensemble des producteurs contre l'oligarchie bancaire monopoliste. La FGTB se proclama comme le moteur d'une révolution constructive et s'était posée comme but d'accomplir la démocratie politique par l'instauration de la démocratie économique et sociale. On parla de socialiser les grandes banques et les trusts industriels et d'adjuger la gestion de l'économie réformée aux travailleurs. Sans se prononcer explicitement pour le socialisme, la déclaration de principe de la FGTB trouvait ses racines dans la doctrine du mouvement socialiste.

L'indépendance absolue envers les partis politiques était un des points cardinaux dans la déclaration de principe. Une collaboration devait être possible, mais cela sur une base libre et sans immixtion dans l'action syndicale. Le point sensible resta le principe du non-cumul entre un mandat politique et un mandat syndical. Surtout pour les anciens de la CGTB, une interdiction radicale était inconcevable. Ainsi, une résolution fut proposée pour accepter le principe du non-cumul, et de reporter son application jusqu'aux prochaines élections. Avec le vote de cette résolution, défendue par Dejace, les adversaires du non-cumul avaient réussi à laisser la porte entrebâillée.³⁷

La FGTB se proclama comme le moteur d'une révolution constructive et s'était posée comme but d'accomplir la démocratie politique par l'instauration de la démocratie économique et sociale.

...

Fusion difficile et réaffirmation socialiste

La constitution de la FGTB et l'élan de l'unification syndicale suscitèrent de grands espoirs et on parla même de rassembler un million de travailleurs pour la fin de l'année. Malgré cet optimisme, il s'avéra très vite que les différentes tendances continuèrent à se profiler et qu'il n'était pas évident du tout de faire régner un vrai esprit d'entente. L'unification syndicale, qui devait trouver son accomplissement au niveau des centrales et régionales, n'avancait pas vraiment comme prévu. En effet, parmi les métallurgistes, les services publics et les employés, la fusion s'était réalisée assez rapidement, mais parmi les mineurs, les carriers, les ouvriers du vêtement et ceux des cuirs et peaux, elle n'avancait pas du tout. Il est difficile d'incomber les responsabilités, mais en général, on peut dire qu'il y eut bien une stratégie de la part des syndicats socialistes pour renvoyer le processus de fusion aux calendes grecques.

Ainsi, on espérait pouvoir entamer la fusion sous des rapports de force plus avantageux. Entretemps, toutes sortes d'oppositions ou de stratégies oppositionnelles continuaient à jouer. Sous l'influence d'un certain anticommunisme, certains syndicats socialistes continuèrent à regarder les syndicats uniques comme des trouble-fêtes. Mais d'un autre côté, il faut aussi remarquer que le comportement de certains syndicats uniques incitait justement à ce genre de préjugés. Dans certains cas particuliers, des rancunes personnelles avaient en plus envenimé les rapports intersyndicaux. Inutile d'expliquer que dans ces conditions les actions en commun n'étaient pas évidentes non plus : les syndicats uniques minoritaires étaient exclus des commissions paritaires, il y eut des grèves en ordre dispersé et parfois une surenchère entre différents syndicats. Ajoutez à cela que les syndicats uniques risquaient de perdre des membres, n'étant pas autorisés à organiser leurs propres services de chômage.



Theo Dejaice
présentant son
rapport à la
conférence
nationale des
CLS, le 1^{er}
octobre 1944.

© IHOES

Même au niveau du secrétariat national, l'esprit d'équipe n'était pas ce qu'il aurait du être. Entre Dejaice et Major, les rapports étaient plutôt tendus et Dejaice se plaignait que ses initiatives étaient sabotées par le dernier. Etant le responsable de l'hebdomadaire de la FGTB, Dejaice devait en plus constater que plusieurs centrales socialistes refusèrent leur collaboration et continuèrent

à éditer leurs propres publications. A cause de ses prises de position partisans, Dejaice perdra par après la responsabilité du journal, mais il garda son autorité comme porte-parole de la tendance unitaire. Van den Bergh ne réussit même pas à s'affirmer, et du côté flamand, il était complètement exclu des décisions à prendre.³⁸

En vue du congrès statutaire de décembre 1945, les frictions étaient poussées à bout. Ce fut surtout l'élection du bureau et du secrétariat national qui suscitèrent des polémiques et des discussions véhémentes. Au congrès de mai 1945, les instances dirigeantes de la FGTB avaient été constituées selon les taux de membres escomptés, mais pour le congrès de décembre 1945, il était prévu de les constituer selon les contributions payées effectivement à la FGTB nationale. Comme les syndicats uniques étaient confrontés à des pertes de membres et n'avaient pas été capable de faire face à leurs engagements envers la FGTB nationale, ils avaient raison de craindre pour leurs positions. Lors du congrès, on décida d'abord de réduire les places au sein du secrétariat national de six à cinq, ce qui obligea Van den Bergh à renoncer à son mandat. Le scrutin qui s'ensuivit fut une humiliation publique pour la tendance unitaire : de tous les candidats, Dejaice avait remporté le moins de votes. S'il n'y avait pas eu un accord préalable, il n'aurait pas été repris au sein du secrétariat national.

Le vote pour le bureau fut une autre défaite cuisante pour la tendance unitaire : il n'y avait qu'un élu pour la tendance des syndicats uniques et les deux autres ont dû être cooptés. De l'autre côté, la tendance de la CGTB avait réussi à élargir sa représentation de huit à onze membres. Le MSU et le SGUSP maintinrent leurs positions avec respectivement deux et un mandat.³⁹

La majorité socialiste avait réussi à donner une démonstration éclatante de son pouvoir et face à l'extérieur, elle s'était affirmée comme ayant les brides fermement en main. Cette position se confirma encore avec la discussion sur l'incompatibilité des mandats syndicaux et politiques. Le congrès de fusion s'était exprimé pour le principe du non-cumul, mais aussi bien du côté socialiste que communiste, on continua à insister pour donner au mouvement syndical une expression politique. Ainsi, une courte majorité se manifesta au congrès de décembre 1945 pour laisser la décision sur l'application du principe du non-cumul aux différentes instances syndicales. Un des résultats de ce vote a été qu'une majorité du Bureau de la FGTB s'était exprimée pour l'acceptation du cumul par les membres du Secrétariat national. Avec ce vote, la décision principielle du non-cumul avait été vidée de son contenu : aux élections législatives de février 1946 deux secrétaires nationaux, Major et Dejaice, ont effectivement été élus au parlement, symbolisant ainsi les tendances socialistes et communistes au sein de la FGTB.

...

Il est évident que la tendance du MSU avait essuyé une défaite dans ce dossier. Finalement, seules les centrales des services publics, des employés et du livre, la FGTB de Liège, le MSU de Charleroi et l'Intersyndicale de Verviers ont été d'accord pour appliquer le non-cumul. La décision de décembre 1945 sera confirmée lors du congrès de décembre 1946.

Une paix armée

Sous les gouvernements de gauche à participation communiste (juillet 1945-mars 1947), les frictions au sein de la FGTB apparaissaient comme plus ou moins neutralisées. La FGTB s'était affirmée comme le défenseur de la cogestion et en ce qui concerne la politique des prix et salaires, elle menait une politique combative dans le cadre des limites décidées au sein des Conférences Nationales du Travail. Toutefois, derrière cette unité apparente les oppositions internes étaient bien réelles. Au sein du secrétariat national, Dejace avait du mal à se faire valoir. Il devait coordonner la lutte revendicative et entretenir les contacts avec les régions wallonnes, mais il était privé des moyens pour mener à bien son travail. La façon par laquelle il cumula son mandat politique et syndical était devenue une source continue de tensions et de conflits : on lui reprochait de faire prévaloir son mandat politique sur son mandat syndical. Ses interventions lors des réunions publiques du PC lui étaient reprochées. Dès le début de 1946, les syndicalistes communistes s'étaient d'ailleurs organisés clandestinement dans une sorte de Commission Syndicale pour contrôler et coordonner leur politique au sein de la FGTB.⁴⁰

Les opérations de fusion entraînent également. Au sein de la centrale du textile et dans les régionales de Bruxelles et de Charleroi, des accords de fusion se réalisèrent encore, mais non sans peine. Dans les autres secteurs, les positions étaient tranchées et il n'y avait plus vraiment moyen de susciter un rapprochement. Fin 1946, il existait toujours deux syndicats des mineurs avec 36.220 (Centrale) et 16.000 (SU) membres ; deux syndicats des carriers avec 6.940 (Centrale) et 5.380 (SU) membres ; deux syndicats des cuirs et peaux avec 5.420 (Centrale) et 620 (SU) membres, deux syndicats d'ouvriers du transport avec 25.800 (UBOT) et 275 (SU) membres ; deux syndicats de l'alimentation avec 8.810 (Centrale) et 1.110 (SU) membres et deux syndicats du vêtement avec 3.450 (Centrale) et 430 (SU) membres. Les fédérations socialistes d'Alost et de Mons regroupèrent 10.530 et 19.220 membres, et leurs pendants du SU 3.250 et 4.250 membres.⁴¹ En général, les syndicats uniques avaient du mal à se maintenir. Au congrès de la FGTB de décembre 1946, on essaya encore de faire redémarrer les opérations de fusion en imposant un ultimatum : avant le 1^{er} mars 1947, les fusions en suspens devaient être réalisées, mais dans la pratique il n'y aura plus de progression.

A l'encontre des syndicats uniques, les adhérents du MSU s'étaient presque complètement intégrés dans les structures de la FGTB et avaient réussi à consolider leurs positions. Comme leader des métallurgistes liégeois et président de la FGTB liégeoise André Renard s'était conquis une position quasi incontestable. Il est vrai qu'à Charleroi la situation ne s'était pas tout à fait normalisée avec les oppositions entre Gailly et Clersy. Toutefois, avec leur discours sur la cogestion et les réformes de structures, les partisans du MSU avaient réussi à surmonter les oppositions initiales, et avec la grève de la FGTB liégeoise, fin juin 1946, André Renard s'était affirmé comme un dirigeant syndical d'envergure. Du point de vue de la lutte syndicale, il osa d'ailleurs se manifester d'une manière beaucoup plus combative que la tendance unitaire, qui elle était soumise à la participation gouvernementale du parti communiste. Renard se profilait avec son discours et ses prises de position et, pour donner encore un plus grand retentissement à ses idées, il prit l'initiative, début 1947, d'éditer un hebdomadaire sous le titre résonant : *Volonté*. Ainsi, il continua à se manifester comme l'incarnation du courant indépendant au sein de la FGTB.

A l'encontre des syndicats uniques, les adhérents du MSU s'étaient presque complètement intégrés dans les structures de la FGTB et avaient réussi à consolider leurs positions.

Polarisation au sein de la FGTB

L'entente fragile au sein de la FGTB dépendait largement de la participation du PCB aux gouvernements des gauches. Début mars 1947, le passage du PC à l'opposition va complètement bousculer les données. Immédiatement, la question se pose de savoir si la FGTB allait pouvoir se placer au-dessus des oppositions politiques et conserver son unité. Du côté socialiste, on craignait que la FGTB soit entraînée dans une politique d'opposition communiste. Avec le climat international changé, et sous l'influence de la guerre froide, une telle crainte n'était pas sans fondement. Surtout après le lancement du plan Marshall, le plan américain pour l'aide financière aux pays européens - un plan contre lequel les communistes se sont insurgés -, il paraissait de plus en plus difficile de maintenir la FGTB en dehors des oppositions politiques. La grève sauvage des dockers anversois en juillet 1947 et la mobilisation en vue d'une grève régionale au Borinage, en août 1947, avaient confirmé les socialistes dans leur opinion que le PC voudrait entraîner les organisations syndicales dans une politique oppositionnelle contre le gouvernement.

...

La position de Dejace, qui avait soutenu les grévistes en tant que secrétaire national de la FGTB, était de plus en plus contestée. Pour le courant socialiste, il devenait clair qu'il fallait évincer le représentant de la tendance unitaire du secrétariat national de la FGTB. Ce fut surtout autour de la discussion sur le plan Marshall que la grande polarisation au sein de la FGTB se révéla ouvertement : face aux socialistes et aux adhérents du courant MSU, les syndicalistes communistes furent complètement isolés.⁴²

La présence du courant unitaire était en jeu, et de ce point de vue, le congrès statutaire de la FGTB de mars 1948 s'annonça particulièrement décisif. Pourtant, ce fut le PCB lui-même qui renforça les socialistes dans leur stratégie pour se défaire du courant unitaire : début janvier 1948, la direction du parti obligea Dejace à démissionner de son poste syndical à la tête de la FGTB. Dans une déclaration, il précisa que « *celui de nos camarades, qui le (Dejace) remplacera au Secrétariat de la FGTB, aura pour mission de continuer la politique unitaire qui est la nôtre* ». ⁴³ Une réaction ne tarda pas et la direction de la FGTB s'opposa ouvertement contre l'ingérence du parti dans les affaires syndicales.

Ce fut surtout autour de la discussion sur le plan Marshall que la grande polarisation au sein de la FGTB se révéla ouvertement.

Si la position des syndicalistes unitaires s'était affaiblie après l'affaire Dejace, elle devenait vraiment critique avec l'intervention ouverte du PC lors des grèves de février 1948. Inspirée par la grève générale en France, fin 1947, le PCB essaya de déclencher une grève similaire en Belgique. En février 1948, les mineurs wallons, les frontaliers et les travailleurs du gaz et de l'électricité s'étaient mis en grève, et dans une ultime tentative pour élargir la grève et la transformer en un mouvement contre le gouvernement Spaak, le PCB incita les postiers et les tramwaymen bruxellois à rejoindre le mouvement. La direction syndicale s'opposa à l'élargissement de la grève et, sous la menace gouvernementale d'une mobilisation civile, elle s'éclipsa. Suite à cela, quelque 500 postiers grévistes furent congédiés et plusieurs syndicalistes communistes démis de leurs responsabilités. L'échec de cette grève signifia un coup dur pour le PC : plusieurs communistes se distancèrent définitivement de leur parti et au sein de la FGTB bruxelloise les syndicats socialistes firent scission et s'organisèrent dans une régionale dissidente.

Liquidation de la tendance unitaire

Avec la démission de Dejace, la grève ratée de février 1948 et la prise de pouvoir communiste en Tchécoslovaquie, l'atmosphère au congrès statutaire

de la FGTB de mars 1948 tendait ouvertement vers l'anticommunisme. En posant sa candidature pour le secrétariat national, Jules Avaux, le successeur de Dejace et dirigeant contesté de la FGTB de la région bruxelloise, s'était mis devant une mission impossible. Le scrutin révéla qu'il n'avait eu aucune chance d'être élu. Il n'y eut donc plus aucun représentant de la tendance unitaire au sein du secrétariat national, mais du même coup on l'avait également évincé du Bureau de la FGTB.⁴⁴ Le courant socialiste avait triomphé : en trois ans il avait réussi à mettre hors jeu les communistes au sein de la FGTB.

En 1948, on peut dire que la FGTB a été pacifiée, pourtant, il n'y a jamais eu de restauration complète.

Dans la suite de ce congrès, la FGTB vécut encore quelques épisodes mouvementés et on craignit même pour le maintien de l'unité. Immédiatement après le congrès, les syndicalistes de la tendance unitaire s'étaient rassemblés dans une conférence nationale pour exprimer leur désaccord avec leur éviction de la direction de la FGTB et on lança même un appel à la formation de comités de vigilance. Cet appel eut quelques échos auprès des dockers, des frontaliers et des chômeurs, mais en gros ce ne fut pas un grand succès. Les dirigeants de la FGTB réagirent fermement et on ne craignit pas d'évincer les noyaux oppositionnels. La grande purge qui avait débuté au congrès de la FGTB fut élargie aux autres branches du mouvement syndical. Dans ce processus, l'éviction de Jules Avaux comme dirigeant de la régionale bruxelloise de la FGTB fut particulièrement importante. Ainsi les communistes, marginalisés au sein de la FGTB, étaient voués à une opposition stérile. Ce qui s'était maintenu des syndicats uniques fut expulsé de la FGTB en 1950.⁴⁵ Toutefois, les centrales des métallurgistes, des services publics, et des employés continuèrent à maintenir une représentation communiste au sein de leurs organisations. Cette présence posa certainement encore quelques problèmes, mais finalement les syndicalistes communistes ont dû s'incliner devant la majorité socialiste.

En 1948, on peut dire que la FGTB a été pacifiée, pourtant, il n'y a jamais eu de restauration complète. En effet, les socialistes avaient bien en main la FGTB, mais ils ont été obligés de faire part de la présence de cette tendance des ex-MSU, qui avait certes des origines socialistes mais qui tenait farouchement à son indépendance. Pour montrer son désaccord avec l'éviction de la tendance unitaire, et pour éviter une scission dans son propre bastion liégeois, André Renard avait donné sa démission comme secrétaire national au congrès de mars 1948.

...

Appuyé par tout un groupe de syndicalistes wallons, il publia même un manifeste dans *Volonté* pour déclarer qu'il ne se sentait plus lié par les décisions de la FGTB nationale.⁴⁶ Ce fut d'ailleurs la première fois qu'il utilisa le thème communautaire pour appuyer ses revendications. La situation bloquée au sein de la FGTB a traîné pendant toute une année, jusqu'au moment où Renard reprit sa place au sein du secrétariat national début 1949.

Avec la situation bloquée au sein de la FGTB, l'objectif du courant socialiste à renouer les liens entre parti et syndicats devait également être reporté. André Renard avait clairement indiqué qu'il ne voyait aucun salut dans une collaboration structurée entre ces deux branches du mouvement socialiste. Ce fut la victoire catholique lors des élections de juin 1949 et la perspective d'un retour de Léopold III, qui amena à une révision des positions. Ainsi, les quatre branches du mouvement socialiste - le parti, la mutualité, les coopératives et les syndicats - se rapprochèrent avec la constitution d'un Comité d'Action Commune.⁴⁷ André Renard accepta volontiers de collaborer avec ce comité et c'est sous son impulsion que tout un programme socio-économique fut ajouté à la lutte contre le retour de Léopold III. La constitution de ce Comité d'Action Commune ne signifia pas un simple retour au système d'avant-guerre de l'adhésion collective, mais néanmoins l'unité de la famille socialiste fut restituée. Dans cet ensemble, le groupe d'André Renard s'est toujours maintenu comme le courant gauchisant et indépendant au sein de la FGTB⁴⁸. Ainsi, il a su incarner la continuation de l'idée initiale du syndicat unique.

La situation bloquée au sein de la FGTB a traîné pendant toute une année, jusqu'au moment où Renard reprit sa place au sein du secrétariat national début 1949.

Quelques considérations

A travers cet article, il est donc apparu que l'idée de l'unité syndicale a eu différentes sources et qu'elle s'est insérée dans des stratégies parfois assez contradictoires : d'un moyen de soumission pour le régime nazi, elle s'est réaffirmée dans la résistance comme expression d'une stratégie antifasciste (pour les communistes), d'une stratégie travailliste ou anticomuniste (pour les socialistes), ou comme expression d'une radicalisation ou d'une aspiration idéaliste de la base ouvrière, voire d'un antiréformisme ou d'un apolitisme. Il est clair que plusieurs de ces éléments se sont entrecoupés. Ainsi différentes nouvelles organisations se sont créées dans la résistance, qui aspiraient toutes à un

syndicalisme unitaire. A côté des CLS de tendance communiste, le MSU et le SGSP se voulaient indépendants. A la libération, le potentiel était énorme, mais finalement l'idée de l'unité syndicale ne s'est pas réalisée. Du côté du syndicalisme chrétien, on a préféré suivre son propre chemin et donner la priorité à la reconstruction de ses propres organisations. L'écart avec les autres organisations syndicales était trop profond et on ne peut que constater que ces syndicalistes qui tenaient à l'unité chrétienne sur le plan syndical ont bien été d'accord pour se distancier du parti catholique sur le plan politique et même de soutenir les tentatives de création d'un parti travailliste. Le processus de fusion, qui s'était entamé après la libération et qui a donné lieu à la constitution de la FGTB, a pris le caractère d'un regroupement des syndicats de la gauche. Vu les enjeux et les intérêts parfois contradictoires, il n'est pas surprenant de constater que l'entente entre les différentes tendances de la FGTB n'a pas été une évidence. C'est à contrecœur que les socialistes ont accepté la fusion avec la tendance communiste, et la polarisation qui s'est faite sous l'effet du climat de guerre froide va les amener à se défaire de cette tendance.

Ainsi, la FGTB s'est réaffirmée comme une organisation socialiste, et avec l'existence d'un mouvement syndical chrétien et libéral, le syndicalisme belge s'est finalement reconstitué selon les grands axes de la politique belge. L'idée majeure d'une unification du syndicalisme socialiste et chrétien ne s'est jamais réalisée et les démêlés au sein de la FGTB naissante ont même confirmé le syndicalisme chrétien dans sa position négative envers l'unité organique. Les oppositions entre les deux mouvements se sont bien manifestées au moment du dénouement de la question royale (1950). Depuis lors, selon la conjoncture, des fronts communs se sont bien formés, mais au fond, les rapports entre les deux syndicats sont restés concurrentiels. De ce point de vue, le syndicalisme chrétien a complètement réussi sa stratégie majoritaire. Pourtant, l'idée de l'unité syndicale n'est pas morte. Sur le plan international, les grandes confédérations sont en train de se refonder sur une nouvelle base. Concernant la Belgique, il est difficile de prévoir comment les choses vont évoluer.

Récemment, l'idée d'un syndicat unique a de nouveau été lancée⁴⁹, mais le modèle pluraliste reste très ancré dans la réalité belge. En plus, il faut se demander quels seraient les chances d'un tel syndicat, surtout dans le contexte d'une communautarisation de plus en plus poussée des structures syndicales.

- ¹ CLAEYS (P.), *Groupes de pression en Belgique*, Bruxelles, 1973, pp. 125-175.
- ² PASTURE (P.), "Window of Opportunities or Trompe l'Oeil ? The Myth of Labor Unity in Western Europe after 1945", In : HORN (R.) & KENNEY (P.), *Transnational Moments of Change. Europe 1945, 1968, 1989*, Lanham, 2004, pp. 27-50.
- ³ STEENHAUT (W.), *De Unie van Hand- en Geestesarbeiders. Een onderzoek naar het optreden van vakbonden in bezettingsjaren (1940-1944)*, Doctorat, Université de Gand, 1983, 5 vol., pp. 659-835. LUYTEN (D.), *Ideologie en praktijk van het corporatisme tijdens de tweede wereldoorlog*, Bruxelles, 1997, pp. 54-82. VERHOEYEN (E.), *België bezet. 1940-1944*, Brussel, 1993, pp. 126-136. GERARD-LIBOIS (J.) & GOTOVITCH (J.), *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, pp. 262-281.
- ⁴ STEENHAUT (W.), « Les services sociaux de l'UTMI : un ersatz de son impuissance socio-politique », In : *1940-1945. La vie quotidienne en Belgique*, Bruxelles, 1984, pp. 176-185.
- ⁵ HEMMERIJCKX (R.), « De Belgische socialisten tegen de Unie van Hand- en Geestesarbeiders », in : *Belgique, une société en crise, un pays en guerre, 1940*, Actes du colloque, Bruxelles, 1993, pp. 481-496. BONDAS (J.), *Un demi siècle d'action syndicale, 1898-1948. Histoire de CS de la CGTB et de la FGFB*, Anvers, 1949, pp. 296-320.
- ⁶ NEUVILLE (J.), *La C.S.C. en l'an 40. Le déchément et la difficile reconstruction de l'unité*, Bruxelles, 1988, 352 p.
- ⁷ HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, 1940-1949 : machtsstrijd om het ABVV*, Brussel/Gent, 2003, pp. 53-59. VANSWEEFELT (I.), "Pogingen tot progressieve frontvorming in de vakbeweging tijdens de bevrijdingsperiode (1944-1947)", in: WITTE (E.) (e.a.), *Tussen Restauratie en Vernieuwing. Aspecten van de naoorlogse Belgische politiek (1944-1950)*, Brussel, 1989, pp. 153-155.
- ⁸ J. Bondas, Réunion du Comité National de CGTB tenue « Au Tonnelier » le 5 juin 1942, 8 p. IEV, papiers Rassart.
- ⁹ « Mots d'Ordre Syndicaux », in : *Combattre*, sd (mai 1941), n° 14.
- ¹⁰ J. Bondas, Réunion du Comité National de CGTB, Doc. cit.
- ¹¹ BEERTEN (W.), *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'Union Démocratique Belge. 1944-1947*, Bruxelles, 1990, pp. 12-15.
- ¹² Publié comme annexe dans : SMETS (D.) et RENS (J.), *Historique du Centre Syndical belge à Londres. 1941-1944*, Bruxelles, 1976, 110 + 99 p. GOTOVITCH (J.), *De Belgische socialisten in Londen. Camille Huysmans. Geschriften en documenten tome VIII*, Anvers, 1981, 227 p.
- ¹³ RENS (J.), *Programme pour une nation laborieuse*, Bruxelles, sd (1944), 91 p.
- ¹⁴ *Unité ! Organe syndical pour l'unification des travailleurs*, sd, sn. CEGES, collection de journaux clandestins.
- ¹⁵ COENS (W.), *Met één vakverbond naar een nieuwe wereld*, Bruxelles, 1968, 48 p. Réédition du texte original de 1944.
- ¹⁶ Note de la CSC, Relations syndicales, 3 octobre 1943, note, 5 p. CEGES, papiers Bondas, n° 4.
- ¹⁷ GOTOVITCH (J.), *Du Rouge au Tricolore. Les Communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, 1992, pp. 246-285.
- ¹⁸ HEMMERIJCKX (R.), *Le Mouvement Syndical Unifié et la naissance du renardisme*, Bruxelles, CRISP, 1986, pp. 21-62.
- ¹⁹ HEMMERIJCKX (R.), « Les syndicats unifiés et leur doctrine syndicale », in : *Revue du Nord*, n° 2, spécial hors série 1988, pp. 787-808.
- ²⁰ HEMMERIJCKX (R.), "Les syndicats des services publics et la résistance en Belgique", in : VANDENBUSSCHE (R.) (dir.), *Les Services Publics et la Résistance en zone interdite et en Belgique (1940-1944)*, Lille, 2005, pp. 47-57.
- ²¹ BAUDHUIN (F.), *Histoire économique et sociale de la Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 47. SLOMP (H.) & VAN MIERLO (T.), *Arbeidsverhoudingen in België*, t. 2, Utrecht/Antwerpen, 1984, pp. 14-17.
- ²² *Le Drapeau Rouge*, 30 septembre 1944, n° 24, p. 1.
- ²³ HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, op. cit.*, pp. 128-137.
- ²⁴ HEMMERIJCKX (R.), *Le Mouvement Syndical unifié, op. cit.*, pp. 52-62.
- ²⁵ Lettre de G. Spreutel à G. Keuwet, 7 janvier 1945. AMSAB-Gand, archives CMB.
- ²⁶ HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, op. cit.*, pp. 141-148.
- ²⁷ CGTB, *Rapport sténographique du congrès de la CGTB*, 23-24 et 25 décembre 1944.
- ²⁸ *Travail, Organe du Syndicat Unique de Charleroi*, 24 décembre 1944, n° 3, p. 3.
- ²⁹ *Unité Syndicale, Organe du Bureau National des CLS*, 17 novembre 1944, n° 4, p. 1.
- ³⁰ BONDAS (J.), *Un demi siècle d'action syndicale, op. cit.*, pp. 349-354. HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, op. cit.*, pp. 149-158.
- ³¹ J. Bondas, « Rapport sur l'activité de la CGTB pendant l'occupation et depuis la libération du pays », dans : CGTB, *Rapport sténographique du congrès de la CGTB du 23-24 et 25 décembre 1944, op. cit.*, p. 3.
- ³² GOTOVITCH (J.), *Sous la Régence : Résistance et pouvoir*, Bruxelles, 1983, 32 p. WARNER (G.), *La crise politique belge de novembre 1944 : un coup d'Etat manqué ?*, Bruxelles, 1978, 26 p.
- ³³ *Unité Syndicale*, 1 décembre 1944, n° 6.
- ³⁴ *Le Peuple*, 29-30 décembre 1944, n° 86, p. 2.
- ³⁵ HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, op. cit.*, pp. 158-162.
- ³⁶ MOREAU (R.), *Combat syndical et Conscience wallonne. Du syndicalisme clandestin au Mouvement Populaire wallon (1943-1963)*, Liège, Bruxelles, Charleroi, 1984, pp. 35-37.
- ³⁷ FGFB, *Congrès de fusion du 28 et 29 avril 1945. Rapport sténographique*, 73 p.
- ³⁸ HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, op. cit.*, pp. 181-192.
- ³⁹ FGFB, *Congrès statutaire 23-24 et 25 décembre 1945. Rapport sténographique*, 161 p.
- ⁴⁰ HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, op. cit.*, pp. 215-242.
- ⁴¹ N. De Bock, Circulaire aux membres de la Commission de la Fusion et des Statuts, Bruxelles, 13 mars 1947, 2 p. AMSAB-Gand, Archives FGFB.
- ⁴² HEMMERIJCKX (R.), *Van Verzet tot Koude Oorlog, op. cit.*, pp. 255-311.
- ⁴³ *Le Drapeau Rouge*, 19 janvier 1948.
- ⁴⁴ FGFB. *Congrès statutaire, 28-29 février – 1er mars 1948. Rapport sténographique*, 168 p.

⁴⁵ HEMMERIJCKX (R.), "The Belgian Communist Party and the Trade Unions", in : WALLER (M.), COURTOIS (S.) & LAZAR (M.), *Comrades and Brothers. Communists and Trade Unions in Europe*, Londres, 1991, pp. 135-138.

⁴⁶ *Volonté*, 13 mars 1948, nr. 11.

⁴⁷ MARTIN (B.), "De totstandkoming van de socialistische gemeenschappelijke Actie (1949)", in: WITTE (E.), BURGELMAN (J.C.) et STOUTHUYSEN (P.), *Tussen restauratie en vernieuwing. Aspecten van de naoorlogse Belgische politiek (1944-1950)*, Bruxelles, 1989, pp. 167-187.

⁴⁸ ALALUF (M.), *Changer la société sans prendre le pouvoir. Syndicalisme d'action directe et renardisme en Belgique*, Bruxelles, 2005, 174 p.

⁴⁹ *De Standaard*, 25 février 2006.